

2012-12-21

2012-4394

SPECTRUS NX1464
MICROBISTAT
INDUSTRIEL
SOLUTION

ATTENTION
POISON

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE :

2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol.....19,6%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 19747

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : (20 – 15 400 L)

GE WATER AND PROCESS TECHNOLOGIES CANADA

Siège Social: 3239 Dundas ST. West, Oakville, ON L6M 4B2

Téléphone de l'entreprise: 905-465-3030 Téléphone d'urgence: 1-(800) 877-1940

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Des conseils techniques concernant des problèmes spécifiques à un site sont disponibles en contactant GE Water and Process Technologies.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

PEUT ÊTRE NOCIF SI ASPIRÉ. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas avaler. Se laver à fond après chaque manipulation. Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, des gants résistant aux produits chimiques, un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussettes et des chaussures lors du mélange et du chargement de ce produit, de même que pendant le nettoyage et les réparations.

Il peut se dégager du formaldéhyde lors de l'utilisation de ce produit. Il est recommandé de ne pas utiliser ce produit dans des circonstances propices à l'atteinte, sur les lieux de travail, de concentrations de formaldéhyde dans l'air qui soient supérieures aux seuils d'exposition établis par les organismes compétents de santé et de sécurité au travail. Lorsque la concentration mesurée dépasse ces seuils, il est recommandé de porter un appareil de protection respiratoire approuvé par la NIOSH.

Se laver les mains avant de manger, boire, prendre de la gomme à mâcher, fumer ou utiliser les toilettes.

Retirer immédiatement tous les vêtements et l'équipement de protection si le pesticide entre en contact avec la peau par l'intermédiaire de vêtements imprégnés de produit ou lors d'un déversement. Se laver la peau à fond avant de se revêtir avec des vêtements propres et l'équipement de protection nécessaire pour poursuivre le travail entamé.

Jeter les vêtements et autres matières absorbantes imprégnés du produit concentré ou fortement contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser.

Ne pas verser ce produit à l'air libre dans les circuits de refroidissement d'eau; utiliser une pompe doseuse pour ce faire.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion. Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements. Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation. Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux. Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: Ce produit est toxique pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Il faut éviter de l'utiliser dans des conditions susceptibles de mener à son introduction dans les lacs, les ruisseaux, les étangs, les estuaires, les océans ou d'autres étendues d'eau, en contravention de la réglementation fédérale ou provinciale. Il faut prendre connaissance des exigences législatives applicables avant d'employer ce produit.

ENTREPOSAGE : PROTÉGER CONTRE LE GEL

ÉLIMINATION :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement ou, si c'est approprié, au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant vide inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination de produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI :

TOURS DE REFROIDISSEMENT INDUSTRIELLES, CONDENSEURS, LAVEURS D'AIR ET ÉCHANGEURS DE CHALEUR

Ce produit devrait être alimenté par dosage choc au taux de 3,0 à 5,0 kg par 10 000 litres dans le système. Ne pas verser ce produit à l'air libre dans les circuits de refroidissement d'eau; utiliser une pompe doseuse pour ce faire. Appliquer un traitement choc au moins une fois par jour assurer un mélange uniforme.